http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2872

Pour prolonger notre réflexion sur l'égalité femmes-hommes...

- Archives du Blog - Vie culturelle du Lycée -

Date de mise en ligne : vendredi 11 décembre 2015

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Hier, jeudi 10 décembre, les élèves de trois classes de 1ère ont eu la chance d'écouter la conférence de Réjane Sénac, chercheure CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po, invitée en soirée par l'administratrice du Domaine de Nohant pour "Paroles de femmes", le rendez-vous mensuel dans le grenier littéraire avec des personnalités féminines, et qui a fait l'après-midi un détour par le lycée.

Des inégalités femmes-hommes au pays des Droits de l'homme

Après un quizz passionnant sur les dates clés de la conquête (très lente) par les Françaises des mêmes droits que ceux des hommes, Réjane Sénac a souligné que cette histoire, nous en étions les héritiers, et qu'elle nous a transmis, parfois inconsciemment, des modèles anciens de complémentarité des rôles qui subsistent.

Elle a fait ensuite le bilan de tous les domaines où aujourd'hui encore l'égalité n'est pas réalisée. Elle a ainsi pointé quelques aspects des inégalités frappantes que subissent filles et femmes dans la patrie des Droits de l'homme :

- Dans les études, 27% de filles sont dans les écoles d'ingénieurs contre 84% dans les écoles paramédicales et sociales.
- Au plan économique, 11% des femmes ont un salaire net inférieur à celui des hommes à travail égal, et l'écart moyen des retraites entre hommes et femmes est de 40%.
- Au plan politique, 84% des maires de France sont des hommes.
- A la maison, les femmes avec enfant consacrent 4h31 par jour aux tâches domestiques alors que les hommes n'y consacrent que 2h58.

A suivi un temps d'échanges passionnants. La question qui a lancé le débat entre la conférencière et les lycéens était :

L'égalité femmes-hommes est-elle aujourd'hui un acquis consensuel ou un projet politique débattu ?

Paradoxe : peu de jeunes dans la salle se considèrent "féministes", alors qu'ils sont unanimement favorables à l'égalité entre femmes et hommes. Comment comprendre cette apparente contradiction ?

Deux raisons probablement l'expliquent : d'abord, le mot "féministe" semble être encore chargé de connotations négatives héritées, a expliqué Réjane Sénac, du XIXe siècle et de son premier sens, très péjoratif, stigmatisant même.

Mais aussi, les opinions exprimées par plusieurs lycéens ont montré que pour cette génération, l'égalité femmes-hommes est actée, ou du moins le sera dans un futur très proche ; garçons et filles ont l'impression de recevoir une même éducation à la maison et à l'école ; par exemple, le partage égal des tâches ménagères leur semble une réalité ; quant aux différences dans l'orientation, pour beaucoup, elles ne relèvent que de choix personnels, de goûts ou d'aptitudes qui leur sont propres.

Un débat a opposé les jeunes défenseurs de la galanterie à Réjane Sénac qui expliquait que c'est une forme de

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre

misogynie larvée, une façon inconsciente de considérer les femmes comme le sexe faible que les hommes doivent protéger. Ceci dit, elle recommande quand même la politesse, mais la vraie courtoisie consiste à veiller sur autrui quel que soit son sexe !

Toute la question qui a occupé la fin des échanges a porté sur comment appliquer le principe d'égalité à tous les individus, femmes et hommes. Peut-on imaginer une évolution "naturelle" de la société vers l'égalité ? Réjane Sénac ne le pense pas. Il faudrait déconstruire le modèle de complémentarité entre les sexes sur lequel notre société se fonde depuis des siècles. On le voit encore dans nos manuels scolaires où la figure du père "breadwinner" est toujours présente, tandis que la mère s'occupe des enfants à la maison. Un sexisme, peut-être inconscient, continue à nous faire moins valoriser les qualités des filles que celles des garçons.

Réjane Sénac propose deux voies vers l'égalité :

la première est dans les lois ; en effet, les lois existent, lois sur l'égalité professionnelle, lois sur la parité (partage égal du pouvoir), mais elles ne sont pas appliquées en toute impunité. Les lois doivent être contraignantes. La loi, en effet, pose la norme et ainsi, elle peut faire évoluer les mentalités.

La seconde voie est individuelle ; le diagnostic des inégalités devrait s'accompagner d'un engagement de chacun, de chacune, dans les associations féministes qui les dénoncent et luttent contre elles.

Pour réfléchir : une question : les filles sont-elles mauvaises en maths ?

Les garçons ont-ils la bosse des maths, et pas les filles ?

Voyez ce documentaire de France 2 publié le 08/12/2015 :

France 2 s'intéresse à un programme de recherche mené sur le cerveau des filles. Sont-elles vraiment moins bonnes en maths que les garçons ?

Alors, après avoir vu le reportage, quelle est la réponse ?

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre